

TX 130 - TOUPRET

1-IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commercial : **TX 130**

Usage normal : **Enduit de lissage manuel et airless**

Nom, adresse complète : **TOUPRET SA
24, rue du 14 juillet
F 91813 Corbeil-Essonnes Cedex**

Téléphone de la société : **01 69 47 20 20**
Fax : **01 60 75 87 11**

2- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description : Préparation à base de dispersion aqueuse d'un copolymère styrène - acrylique, de charges et d'adjuvants.

Composants présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE :

Noms	n° CEE	n° CAS	Concentration	Symbole	Phrases R
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	613-167-00-5	55965-84-9	< 15 ppm	T, N	R23/24/25 R34 R43 R50/53

3- IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : Néant

Effets néfastes sur la santé : Néant

Effets sur l'environnement : Néant

Dangers physiques et chimiques : Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.

Classification de la préparation : Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon la Directive 1999/45/CE.

4- PREMIER SECOURS

Cas général : En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Après inhalation : Non spécifiquement concerné (produit aqueux).

Après contact avec la peau : Laver avec de l'eau savonneuse.

Après contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 10 min en maintenant les paupières bien écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

5- MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés : Tous les agents d'extinction sont utilisables : eau pulvérisée, mousse, poudre.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Non nécessaires.

Précautions pour la protection de l'environnement : Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthode de nettoyage : Récupérer le produit au maximum.
Eviter toute pénétration dans les égouts.
Pour l'élimination des résidus se reporter au § 13

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

Informations générales : Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Manipulation :
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Aucune.
Précautions à prendre contre un incendie ou explosion : Aucune.

Stockage :
Conditions de stockage :
- Recommandées Pas de consigne spéciale vis-à-vis de la sécurité.
Pour garantir la qualité et les propriétés du produit, conserver :
- l'emballage bien fermé,
- à l'abri du gel,
- à une température ne dépassant pas 30°C.
- Contre-indiquées : Possibilité de développement d'une contamination bactérienne, en cas de stockage prolongé et/ou dans un récipient mal nettoyé ou non clos.

Matériaux d'emballage : Ceux d'origine.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures générales de protection et d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Valeurs limites d'exposition : Non applicable.

Protection individuelle :
- Protection respiratoire : Non nécessaire.
- Protection des mains : Port de gants conseillés.
- Protection des yeux : Non nécessaire.
- Protection de la peau : Après contact avec la préparation, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique :	Pâte.
- Couleur :	Blanc
- Odeur :	Faible.
- pH :	Neutre
- Congélation :	Env. 0° C.
- Ebullition	100° C.
- Point Eclair :	Non Concerné (produit aqueux).
- Limite d'explosivité dans l'air :	Non Concerné.
- Densité :	> 1
- Solubilité dans l'eau :	Dispersable (en toutes proportions).

10- STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.
Réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales de stockage. Pas de produit de décomposition dangereux dans les conditions normales de stockage.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. La préparation a été examinée suivant la méthode conventionnelle de la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE et non classée.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.	
Informations générales :	Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Aucune perturbation environnementale n'est à craindre si le produit est manipulé et utilisé dans les règles de l'art.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :	
Recommandations :	Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Elimination sans précaution particulière dans les ordures ménagères. Respecter la réglementation locale en vigueur.
Emballages souillés :	Recyclable. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette préparation est classée non dangereuse selon les réglementations transports de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Cette préparation n'est pas soumise à l'étiquetage selon la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.

16- AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées : pour plus de détails, se reporter à la fiche technique.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations européennes et nationales.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie des propriétés du produit.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 2 :

R 23 / 24 / 25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R34 : Provoque des brûlures.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 50 / 53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.